

Assemblée générale

1^{er} novembre 2017

Au théâtre de Colombier

1. Ouverture de la Journée

P.-A. Porret salue les personnes présentes non sans signaler au passage le cadre magnifique qui nous accueille. L'ambiance cette année devrait être plus décontractée que celle vécue en 2016: en effet, le problème de la tenue de la grève avait donné lieu à des discussions animées.

Etant donné que P.-A. Porret est candidat au poste de la présidence du syndicat, il appartient à quelqu'un d'autre de présider cette AG; il donne donc la parole à John Vuillaume, qui sera le président du jour.

Vote: cette manière de procéder est acceptée à l'unanimité.

J. Vuillaume énumère la liste des invités, entre autres, J.-M. Haller, secrétaire général du SER, L. Vité, président de la SPG, N. Rohrbach, rédactrice à l'Edicateur et S. Rohrbach, président du SER.

2. Message des invités

► Yannick Bussy, commune de Milvignes

Même si les syndicats font l'objet de critiques par certains, il faut reconnaître que leur but est noble: celui de fédérer afin de rendre optimale la situation de ses membres, d'améliorer leurs conditions générales de travail. Les enseignants sont nantis d'une mission importante: celle de la transmission du savoir, qui mérite d'être faite dans les meilleures conditions possibles.

Y. Bussy remercie les enseignants pour leur investissement indéfectible, pour leur responsabilité assumée jour après jour pour les futures générations.

► Samuel Rohrbach, président du SER

Il apporte le salut de la Romandie. Il cite les principales activités organisées par le SER dans le proche avenir:

- La SRL (Semaine romande de la lecture), du 20 au 24 novembre;
- La journée suisse de l'Enseignement Spécialisé, qui se tiendra le 31.1.2018 à Fribourg. Le thème sera: « La transition »;
- L'enquête menée par le SER sur l'état de santé des enseignants: ce ne sont pas moins de 55'000 personnes qui y ont donné réponse. A Neuchâtel, 54.10 % de réponses ont été reçues. Ces résultats prouvent que le sujet en question n'est pas pris à la légère. Il est à noter qu'au sein du corps enseignant, l'état de santé se détériore au fur et à mesure de l'avancement dans le semestre, de sorte qu'il n'est pas rare que les enseignants tombent malades au début des vacances, ce fait traduisant naturellement une surcharge. Dans le canton, le taux de maladie dans le corps enseignant se situe dans la moyenne. 6 répondants sur 10 estiment que leur état de santé s'est détérioré dernièrement.

Pour plus de détails, S. Rohrbach incite l'assemblée à consulter le rapport complet de l'enquête qui figure sur le site du SER.

- Une commission paritaire romande a été créée; elle a demandé à la CIIP d'introduire les pratiques les meilleures, et ceci uniformément. C'est la COPAR (commission consultative des associations partenaires, instrument de consultation et de concertation de la CIIP) qui va s'occuper de cela.

Le SER y a trois représentants. Les conditions-cadres générales de travail y seront revues; des mesures d'aide pour les enseignants seront envisagées. La faîtière alémanique LCH est également concernée. Il s'agit d'une stratégie au niveau suisse, qui sera peaufinée avant de passer en novembre au Grand Conseil.

- Formation des enseignants: le groupe de travail romand vient de déposer son rapport (avec le rapport Swiss Universities).
- Introduction de l'heure d'informatique dans les gymnases.
- Dossier enseignement des langues: les niveaux requis sont B2 et C1 en cours de formation. Ces niveaux ne devront pas être attestés par des examens internationaux.

Le président du SER remercie tous les collègues; ses remerciements vont en particulier à P. Graber, qui s'est engagé sans compter, l'espace de son mandat, dans différentes commissions ou autres groupes de travail, notamment dans la commission de gestion. Il a beaucoup apprécié son esprit de synthèse et sa force tranquille.

► « MAM Solutions financières »: MM. Yvan Marti et Pierre Benoît

Comme son nom l'indique, MAM est une entreprise de consulting financier, englobant divers services, allant du domaine des assurances (personnelles, de patrimoine, de mobilité, de transport) au courtage immobilier en passant par les hypothèques. La société a été fondée par Yvan Marti. L'entreprise propose un audit de nos assurances, avec une analyse du risque.

M. P. Benoît présente les avantages de leurs offres: obtention de conditions de couverture plus élargie, bonnes conditions pour la RC, activités extra-scolaires très bien assurées.

Ils travaillent dans une totale neutralité. Chaque franc de prime correspond à la couverture souhaitée.

Cerise sur le gâteau: ils proposent une analyse gratuite de portes-feuilles individuels, permettant ainsi de choisir ce qui convient à chacun en toute connaissance de cause.

L'assemblée générale proprement dite commence à ce moment.

3. Assemblée générale

J. Vuillaume rappelle le fonctionnement (vote...)

- Les questeurs désignés sont Yvan Jourdain et Christian Mermod.
- Aucune remarque n'étant faite à propos du PV du 2.11.2016, celui-ci est accepté à l'unanimité, sans abstention.

4. Vie du syndicat

- P. Graber rappelle le fonctionnement des structures du syndicat (AG, AD, CC). L'AD est ouverte à tout le monde, même sans être délégué. Les statuts ont subi quelques changements. Le CC a un grand besoin de renforts, après le départ, entre autres, de deux de ses membres, il appelle à la

participation de chacun-e. Il s'agit d'éviter à tout prix des burn-out au sein du CC! Avantage d'en faire partie: l'exonération de la cotisation. Les séances ont lieu au buffet de la gare de Chambrelien les jeudis en fin d'après-midi.

▪ Le président du SAEN fait la présentation des membres de son Comité:

Anne BARRAUX - Yvan JOURDAIN - Christian MERMOD - Pierre-Alain PORRET (qui va être intégré au comité jusqu'à la fin de l'année scolaire dès son élection, ce jour) - John VUILLAUME (qui vient de démissionner: des remerciements lui sont adressés) - Kira ROTHEN (vice-présidente) - Brigitte TISSERAND - Moïra DUBIED - Catherine RAETZ. Coralie NEIER, maman depuis peu, qui a aidé à l'organisation de la journée, est remerciée pour son apport important durant sa participation au comité. Il faut aussi mentionner la démission de Mme Suzanne MATTHEZ, du Val-de-Ruz, qui a aussi beaucoup apporté au syndicat ces dernières années.

▪ Activités et dossier en cours

Le rapport d'activités, fait à l'occasion de l'AD, est à disposition dans le hall d'entrée. En outre, tous les documents figurent déjà sur le site: saen.ch/AD17.

- Le piège de la régionalisation est évoqué: P. Graber parle d'aberration du système: il n'existe pas moins de 13 cercles scolaires, avec des différences significatives d'un cercle à l'autre, rendant le travail des enseignants, des familles plus complexe. Alors que dans les autres cantons, l'école est cantonale, ça n'est pas le cas à Neuchâtel. Il est primordial de donner du pouvoir au canton afin d'éviter une dégradation structurelle de l'école.
- La grève de l'automne dernier a permis d'obtenir un certain nombre de succès importants, allant dans le sens de la défense de la profession. L'écart des conditions existant avec les autres cantons a ainsi pu être réduit.
- Le SER se bat pour que les AC aient un droit de parole, par exemple dans le groupe d'évaluation, ce qui donne une possibilité d'intervenir en cas de problèmes.

La CIIP a également la possibilité de faire intervenir certaines personnes influentes dans la résolution de dilemmes. La création du groupe « Focus, géographie 10 » en est l'illustration. L'appel est d'ailleurs lancé pour trouver un représentant (les séances sont défrayées).

A noter au passage que les moyens d'enseignement du français donnent lieu à certains problèmes auxquels la CDIP doit s'atteler prochainement.

- Evaluation des fonctions: pour servir de base à cette évaluation, il y aura des entretiens avec une 1^{re} série de types d'enseignants; les groupes seront composés chacun de 3 enseignants. P. Graber informe des besoins de représentation des degrés suivants pour la réalisation d'une telle enquête.
- Evaluation des compétences: des problèmes existent au cycle 2 au niveau des notes: il n'est pas envisageable de mettre des notes en 8^e. Selon B. Tisserand, il s'agit d'obtenir une unité au cycle 2; elle espère que les codes seront en vigueur en 8^e.
- REX (renforcement-extension) en 5^e et 6^e: le comité s'est bien battu pour contrer les effets négatifs de cette heure intégrée à l'horaire bloc pour tous les élèves. Rien n'y a fait, et les chances sont minces maintenant pour obtenir quelque chose de ce côté.
- Concept de pédagogie spécialisée: il a été mis en consultation; il sera examiné par le Grand Conseil au printemps prochain.

Au SER, la commission d'enseignement spécialisée comprend un représentant par canton; elle se réunit 3x par an. La JES aura lieu le 31 janvier 2018 à Fribourg; elle est aussi ouverte aux enseignants « ordinaires ». K. Rothen va quitter son poste de représentante du SAEN: un-e remplaçant-e est d'ores et déjà cherché-e pour la remplacer. A noter qu'il n'est pas nécessaire de faire partie du comité pour faire partie de la commission.

- Epuisement professionnel: le groupe de pilotage s'est réuni ce printemps. Il est question de mettre en place une formation durant 6 mois pour essayer de lutter contre ce phénomène, de plus en plus répandu. Y. Jourdain informe que les personnes qui y participeraient seront défrayées.
- Surcharge administrative: le travail est devenu plus complexe et le temps de travail hors classe est devenu très important. Bref, tout s'est compliqué, et le travail administratif est maintenant intimement lié à la vie de la classe, à la didactique. Ce phénomène a été tout de même l'objet d'une prise de conscience par les autorités.
- Défense des membres: on constate une explosion du budget prévu à cet effet. Des dizaines de milliers de francs sont payés annuellement par Protekta.
- Une explosion des coûts de formation pour les étudiants de la HEP sortis en 2017 est à dénoncer: en effet, ceux-ci doivent acquérir un diplôme additionnel pour les options laissées de côté. Les frais s'élèvent à Fr 500.-/semestre et par branche et ils doivent s'acquitter de la somme de Fr. 3'200.- pour 16 crédits. De plus, une pénalisation salariale de 15 % est faite. Une lettre contestant ces conditions ayant été envoyée à Mme Maire-Hefti, la balle est maintenant dans son camp.
- Prevoyance.ne: remarque préliminaire: la caisse des employés de la fonction publique n'inclut pas uniquement les enseignants, mais l'ensemble des employés.

Potentiellement, le plan de financement de prévoyance perd quelque 40 millions par année, ceci étant dû à la baisse de rendement. Le taux technique va passer de 3,5 % à 2,25 %. Il s'agit de garantir ce taux pour le futur afin d'assurer les rentes de vieillesse, ce qui représente la somme d'environ 600 millions de francs pour les actifs. Il n'est pas exclu qu'avec ce changement de taux, certains enseignants risquent de perdre jusqu'à 20 % de leur prévoyance. Il faut admettre que nous n'avons aucune chance d'éviter la primauté des cotisations et il appartient maintenant au Grand Conseil de résoudre cette équation.

- Situation financière du SAEN: l'administrateur et caissier du syndicat explique que les comptes ont souffert de la grève de l'an dernier: ses coûts se sont élevés à Fr. 70'000.- ! Mais ceci n'aura apparemment pas d'incidence sur le budget 2018, qui se présente tout à fait normalement.

➤ Résolutions

J. Vuillaume informe que les résolutions ayant déjà été transmises à la presse, il n'est pas vraiment question de procéder à des modifications. Les trois résolutions, soumises dans un 1er temps à l'AD, sont lues par J. Vuillaume (« Du respect, svpl », « Laissez-nous enseigner » et « Du bon usage des outils informatiques ») qui fait voter les 3 résolutions indépendamment l'une de l'autre.

- Vote pour la 1^{re} citée (respect): l'assemblée se prononce pour le oui à l'unanimité, avec 2 abstentions.
- Vote pour la résolution 2 (laissez-nous enseigner): ici, l'assemblée l'accepte à l'unanimité.
- Vote pour la résolution relative aux outils informatiques: acceptée à l'unanimité avec 1 abstention.

Après la pause, il appartient à Mme Schär Moser d'exposer ce que représente un système d'évaluation, son importance, son fonctionnement, et plus précisément le système choisi par le canton de Neuchâtel, ABAKABA.

Se référer au site pour plus de détails.

➤ Election du président du comité cantonal (années scolaires 2018-2019 à 2021-2022)

Il n'y a qu'un candidat à ce poste: il s'agit de M. Pierre-Alain PORRET, président depuis plusieurs années de l'AD. Il dit s'être préparé déjà depuis longtemps à ce poste. Ses qualités personnelles, la clarté de sa communication et sa connaissance des dossiers sont des atouts indéniables pour en faire un président capable et responsable.

Il donne quelques éléments de sa vie privée: il a 51 ans, il a deux filles, a vécu sa scolarité à La Béroche et s'est formé à l'Ecole Normale de Neuchâtel. Après avoir passé deux ans au Cameroun, il s'est installé à Peseux. Il enseigne depuis 27 ans aux élèves de 3H – 7H. Il est syndiqué depuis plus de 20 ans. Il s'est investi dans plusieurs commissions et a travaillé au PECARO, au PER, dans les moyens d'enseignement d'histoire, etc. Il est également délégué au SER. Il serait plutôt conservateur pour les méthodes d'enseignement qui ont fait leurs preuves, mais se dit également ouvert aux changements, pour autant qu'ils soient valables.

Ses buts premiers, s'il accède à la présidence, seraient de poursuivre le travail sérieux fait par son prédécesseur, de défendre l'école et ses enseignants; faire en sorte que l'école reste une école de qualité. Pour lui, ceci relève d'une obligation et non d'un choix. Il veut aussi promouvoir la communication avec les autorités, les parents, les autres syndicats.

Avant de procéder au vote, P.-A. Porret fait la proposition que Brigitte Tisserand accède à la vice-présidence du syndicat, étant donné le retrait à ce poste de Kira Rothen. B. Tisserand accepte volontiers cette nomination, sous les applaudissements fournis de l'assemblée. A ce titre, elle bénéficiera de deux périodes de décharge.

Vote pour l'élection de P.-A. Porret à la présidence du SAEN: l'assemblée est unanime en le faisant savoir par un OUI, sans abstention.

Le nouvel élu est très touché par cette marque d'estime et les applaudissements qui en découlent. Il remercie pour la confiance témoignée, non sans avoir une pensée pour ses prédécesseurs, qu'il dit avoir beaucoup admirés: J.-F. Kunzi, J. Vuillaume et P. Graber.

Il espère être à la hauteur de la tâche. Il remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée se déroule bien.

Il n'y a rien à signaler sous le point « Divers », ce qui met un terme à cette assemblée générale. Il est 12 heures, et les participants se dirigent vers l'apéritif, avant de se rendre au Château pour le repas en commun.

Pour le PV: Simone Froidevaux, 11/11/2017